

EDITO

LAURENT GIRARDIN

Le débat radiophonique organisé à Moutier le lundi 11 mars dernier par la RTS dans le cadre de l'émission *Forum* s'est déroulé dans un climat serein et respectueux. Présagerait-il de ce que sera la campagne à venir en vue de la votation du 24 novembre 2013?

Intégrer nos préoccupations

La ministre jurassienne Elisabeth Baume-Schneider et le conseiller d'Etat bernois Bernhard Pulver ont eu tout loisir d'exposer leurs points de vue sur l'avenir de la région jurassienne. La première n'a pas manqué de vanter les bienfaits de la souveraineté cantonale pendant que le second tentait tant bien que mal de démontrer l'«attachement» du canton de Berne à sa minorité francophone représentant 5,25% de la population.

Préalablement, le poète jurassien Alexandre Voisard ainsi que l'ancienne égérie de l'antiséparatisme pur et dur Geneviève Aubry ont fait part de leurs avis sur le processus en cours et de leur vision d'avenir pour le Jura et le Jura-Sud. Seule voix discordante de la soirée, cette dernière a semblé rivée dans le carcan des idées des années 1970. Il y avait comme un hiatus générationnel dans son discours. Ainsi que le disait Alexis de Tocqueville, et n'en déplaise à Dame Aubry: «Dans les démocraties, chaque génération est un peuple nouveau.»

Dans les mois à venir, il est souhaitable que les débats restent centrés sur le véritable projet de société qui nous est proposé par le processus démocratique défini par les deux cantons. Il ne s'agira pas de sanctifier le canton du Jura et de rejeter celui de Berne, ni l'inverse. Il s'agira clairement de s'interroger sur les bénéfices qu'il y aurait à retirer pour notre région francophone si elle décidait de prendre son destin en main dans une union fraternelle et équilibrée entre Nord et Sud.

Dire OUI le 24 novembre prochain, c'est se donner l'occasion de voir ce qu'il pourrait advenir d'une nouvelle entité romande. C'est la possibilité d'intégrer les préoccupations émanant directement de la population dans un nouveau projet de société. C'est pouvoir décider nous-mêmes de l'avenir des établissements de formation et de celui des sites hospitaliers. C'est pouvoir fixer les grandes lignes de la fiscalité, du traitement des fonctionnaires et des enseignants. C'est en quelques mots dessiner les contours d'un Etat nouveau.

Dire OUI le 24 novembre prochain, ce n'est pas encore décider de la création d'un nouveau canton. En cas de vote positif, le temps ne suspendra pas son envol. La terre ne s'arrêtera pas de tourner. Dire OUI le 24 novembre prochain, c'est entrer dans la période la plus enthousiasmante qui soit, c'est caresser un rêve aujourd'hui inaccessible: celui de placer chaque citoyen au centre des préoccupations de sa région. ■

Fête de la jeunesse jurassienne: extrait de la conférence de presse du Groupe Bélier

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2843 • abonnement annuel: 90 fr. • 21 mars 2013 • Paraît le jeudi

L'exil des cerveaux

Nous parlerons d'ostracisme aujourd'hui. Surtout, évitons de confondre ostracisme et ostréiculture, car une telle erreur pourrait avoir des conséquences si effrayantes que nous préférons les passer sous silence. L'ostracisme était une décision par laquelle les anciens Grecs bannissaient un citoyen. Il n'était pas condamné à mort comme Socrate, mais chassé de la cité, en principe pour dix ans.

Cette mesure visait en premier lieu des opposants politiques dont on craignait l'influence. Le génial Thucydide, père de l'étude historique, fut banni d'Athènes durant vingt ans, car on le soupçonnait de sympathiser avec le régime aristocratique de Sparte.

De Trotsky à Gaillot

Léon Trotsky, le créateur de l'Armée rouge, fut d'abord banni, avant d'être assassiné onze ans plus tard sur ordre de Staline, car son influence idéologique restait forte malgré son exil. L'Eglise catholique, dont les mœurs se sont adoucies, s'est contentée de déplacer Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux. Ce dernier scandalisait ses ouailles (qui le surnommèrent Mgr Gaillouf) par sa prédilection pour les criminels. Il faisait les délices des médias et les médias faisaient les siennes.

L'affaire virant au pataquès, la hiérarchie romaine confia à

l'enfant terrible un diocèse en Mauritanie, où il ne risquait pas de fâcher les fidèles, puisqu'il n'en restait plus. Mesure habile, car si le déplacement de l'évêque contesté prêtait à critique, le lieu choisi prêtait à rire. On eut tôt fait d'oublier l'extravagant.

Nouveau coup dur

Inspiré peut-être par ce précédent, l'Etat de Berne a sanctionné les outrances verbales de Claude Röthlisberger, qui s'était permis de critiquer les organes reproducteurs du Conseil municipal de Moutier. Lapsus? Ecart de langage sous l'effet de troubles momentanés? Egarement passager? On lui en connaît de plus graves et de plus durables. Malgré tout, l'Etat a choisi de punir son grossier moineau de fonctionnaire: une enquête administrative est ouverte contre lui et, tant qu'elle durera, il sera interdit de toute activité à l'ORP du Jura-Sud. Il risquerait même (?) le déplacement

dans une autre partie du canton.

Ce serait un nouveau coup dur pour notre région, frappée déjà par le manque de sel sur les routes et par la perte de son dernier siège au Parlement fédéral, perte qui pousse Jean-Pierre Graber à exécuter des danses du ventre idéologiques dans l'espoir de retrouver le paradis perdu.

La vache et l'exilé

Et voilà qu'on nous enlèverait Claude Röthlisberger, la pop-star de Rock'n-Roll-Vilier, la lumière qui brillait au firmament de la politique entre Montoz et Moron! N'allons pas jusqu'à le qualifier de «Soleil de la pensée», titre réservé à Mao-Tsé-Toung¹. Notre homme évoquerait plutôt l'astre qui éclaire nos nuits quand le ciel est découvert.

Où serait-il exilé, si une telle décision était prise? Nul ne le sait. Mais si nous étions l'Etat de Berne – ce qu'à Dieu ne

plaise! – nous l'enverrions dans le Simmental, région d'élevage d'une race si prisée qu'on y est bien vu quand on dit des vacheries. M. Röthlisberger y ferait merveille.

● Alain Charpillot

¹Toujours admiré par certains pour avoir fait plus de morts que Staline et Hitler. On parle de 40 millions.

En la Jura libre!
A. Charpillot

Prochaine édition du Jura Libre:

jeudi 11 avril 2013.

ET TOUT CECI EST VRAI

Durant l'entre-deux-tours des récentes élections valaisannes et sur fond de jeu de pouvoir entre partis politiques, les privilèges de la minorité haut-valaisanne ont été au centre de certains enjeux. Le 9 mars, dans sa chronique du journal *Le Temps*, François Modoux écrivait: «Plusieurs ingrédients sont réunis pour que le tabou sur cette minorité

choyée soit brisé.» Pour rappel, le Valais alémanique, avec 27% de la population cantonale (taux en baisse), est surreprésenté dans les institutions, à commencer par le Conseil d'Etat (2 sièges avant l'élection du 17 mars 2013) et l'administration. Il a aussi la réputation d'être le premier ou le mieux servi en subventions. Sale temps pour les minorités!

Inventer un Etat

Il est faux ou déloyal d'affirmer ou de laisser croire que les citoyens se prononceront sur un rattachement du Jura bernois au canton du Jura. Ce n'est pas l'objet qui sera soumis en votation populaire. Le projet ne participe ni d'une logique de rattachement ni d'une logique d'annexion. Il est bel et bien proposé aux citoyennes et aux citoyens de construire une entité nouvelle et non pas de choisir entre deux cantons existants. Il est temps d'inventer un Etat qui n'existe pas aujourd'hui. Ce travail sera accompli à partir d'une feuille blanche et il ne saurait être envisagé que le Jura bernois rejoigne le canton du Jura, puisque celui-ci disparaîtra.

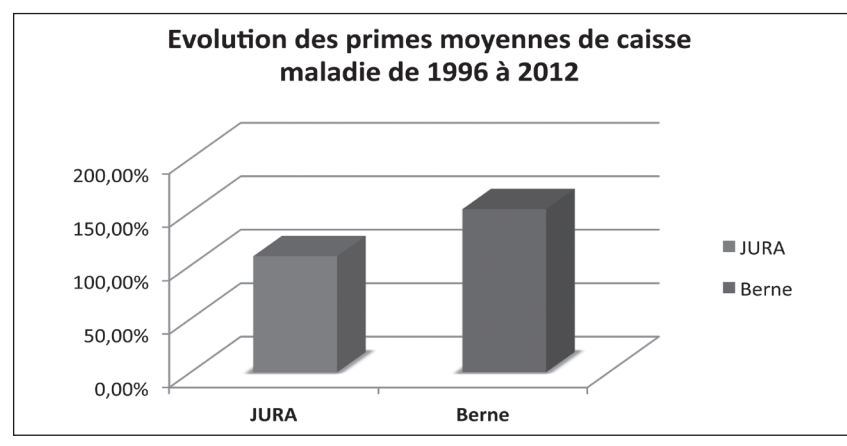
Extrait de l'intervention d'Elisabeth Baume-Schneider du 27 février 2013 devant le Parlement jurassien.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans son édition du 27 septembre 2012, *L'Hebdo* a publié l'évolution des primes moyennes des caisses maladie calculées avec une franchise de 300 francs et une couverture accident. Depuis l'année 2008, les primes moyennes du canton du Jura sont plus favorables que celles du canton de Berne.

L'augmentation des primes bernoises a été de 152,5% entre 1996 et 2012 pendant que celle des primes du canton du Jura a été de 108,5%.

Source: Etude publiée dans le journal *L'Hebdo* du 27 septembre 2012.





Une affaire de cœur et de raison

Berne et Jura : des intérêts convergents

La coopération intercantonale découle à tout point de vue du simple bon sens. Dans les faits, elle assure l'harmonie de l'organisation confédérale. Les exécutifs cantonaux se rencontrent, se parlent et entretiennent des relations vouées à la promotion d'intérêts communs. Ainsi en va-t-il des rapports entre les cantons de Berne et du Jura, dont il apparaît certain qu'ils s'accroîtront positivement si la Question jurassienne est résolue durablement.

Si, comme nous le souhaitons, cela doit arriver, le souvenir des conflits passés conduira, par contraste et selon une morale de l'histoire connue à toute époque et sous tous les cieux, à l'instauration d'une solidarité inédite entre Bernois et Jurassiens. Une volonté partagée d'ériger un « pont culturel » entre communautés linguistiques, qui soit autre qu'un slogan électoral, s'imposera de fait. Le Jura bernois et la ville de Bienne seront les premiers à tirer avantage d'une telle situation.

Un canton romand nouveau aux portes de la cité seelandaise constituera en effet un formidable atout pour elle et ses voisins. Le Jura l'a compris en adoptant, en 2007 déjà, un postulat visant à faire de Bienne un partenaire privilégié du futur Etat. Chacun gagnera dans un dialogue d'égal à égal, où le sud du Jura, codétenteur de la souveraineté cantonale, se fera mieux valoir tout en étant le meilleur allié des francophones de Bienne dans leur démarche censée améliorer leur statut.

C'est de ce type de question là dont les Jurassiens du Sud et du Nord auront à débattre s'ils disent « oui » le 24 novembre prochain. Une question directement liée aux relations inter-cantoniales, dont les vertus à cultiver sollicitent autant Berne que le Jura, leurs intérêts étant au cas particulier plus convergents que contraires. Dans cette perspective, « Un Jura nouveau » réitère son appel aux démocrates afin qu'ils saisissent la chance offerte à l'ensemble de la région.

Communiqué de presse du Comité de campagne « Un Jura nouveau » du 9 mars 2013.

Diffusion : Service de presse du Mouvement autonomiste jurassien.

Après dix ans de procédure, la H18 devient une route nationale

En 2012, le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé une extension du réseau des routes nationales. Les trente-huit kilomètres de la H18 reliant Bâle et Delémont en font partie. Le but que s'était fixé le comité « Pro route fédérale Bâle-Jura » il y a dix ans est ainsi atteint. En ce qui concerne la composition du nouveau réseau, les deux conseils sont d'accord. Il demeure toutefois encore un différend concernant le financement qui, selon toute vraisemblance, devrait pouvoir être résolu durant la session de printemps.

Le comité « Pro route fédérale Bâle-Jura » s'est investi durant ces dix dernières années par un engagement intensif auprès des Chambres fédérales pour mettre en évidence l'importance nationale de la H18 Delémont-Bâle. En 2012, le Conseil national et le Conseil des Etats ont approuvé une extension du réseau des routes nationales de 376 km. Avec satisfaction, on relève que la H18 fait partie des nouveaux tronçons.

Les coûts supplémentaires supportés par la Confédération pour les routes reprises se montent à plus de 300 millions de francs par année. Dans quelques années à peine, les moyens du financement spécial pour la construction routière ne suffiront plus à couvrir les besoins de l'actuel et du nouveau réseau.

Les technologies plus récentes et plus conformes à la protection de l'environnement occasionnent une diminution de la consommation de carburant qui provoque une réduction des encaissements de l'impôt et de la surtaxe sur les huiles minérales.

Dès que les réserves du financement spécial seront inférieures à 1 milliard de francs, le Conseil fédéral propose une augmentation du prix de la vignette autoroutière à 100 francs et l'introduction d'une vignette à durée réduite de 40 francs. Avec les montants compensatoires demandés aux cantons, ces dispositions permettront de garantir les 300 millions de francs annuels nécessaires à la couverture des frais d'exploitation, d'entretien et d'aménagement des nouveaux tronçons.

Solution en vue

Le Conseil des Etats s'est prononcé deux fois très clairement en faveur de la solution du Conseil fédéral. Le Conseil national, lui, n'accepte qu'une augmentation du prix de la vignette à 70 francs. Cette diminution entraînerait un manque à gagner de 130 millions pour l'aménagement nécessaire des nouveaux tronçons. A la mi-janvier, la Commission des transports du Conseil national a décidé de se rallier au Conseil des Etats. Le désaccord devrait donc être résolu durant la session de printemps.

En 2016, la Transjurane sera terminée sur toute sa longueur. Sur la H18, secteur le plus utilisé de l'axe de transport national Bâle-Jura-Suisse occidentale, il demeure un important besoin de rattrapage. Des solutions pour supprimer des goulets d'étranglement générateurs d'embouteillages journaliers, construire des évitements et éliminer des points noirs sont urgentes. Elles apporteront une véritable plus-value pour les usagers, l'environnement et l'économie de la région concernée.

Pour jouer, chanter et jongler avec les mots !

L'Association suisse des journalistes francophones organise le festival « Verbophonie » les 23 et 24 mars 2013 à Yverdon-les-Bains.

Venez partager l'enthousiasme d'une poignée de journalistes désirant montrer comment on peut jouer et jongler avec les mots, les verbes... la richesse de notre langue. A l'enseigne de « Verbophonie », notre langue française sera la vedette d'un festival tout public et gratuit organisé les 23 et 24 mars prochains au Théâtre Benno Besson d'Yverdon-les-Bains, dans le cadre de la Semaine de la francophonie. La marraine en sera la comédienne suisse Anne Richard.

Sur les ondes

La langue de Molière et de Brassens compte plus d'un million de mots et en crée chaque année quelque vingt mille. C'est pour jouer, chanter, jongler avec le verbe que cette fête sera organisée durant deux jours à Yverdon-les-Bains. Tous ces événements seront retransmis en direct sur le site : www.voxinox.ch.

Café francophone

Un Café francophone animé par l'Association « Défense du français » accueillera le samedi 23 mars de 17h à 18h30 une table ronde réunissant auteur, éditeur, journaliste, chanteur, comédien et libraire sur le thème de la culture, moteur de la langue. L'avocat Marc Bonnant donnera son appréciation à propos de l'avenir du français (projection d'un DVD). La Compagnie du Cachot illustrera l'humour dans une série d'improvisations en cours de programme du samedi. Quant au samedi soir,

il sera possible d'assister à Ego Trip, une création de Laurence Iseli et de David Deppierraz, sur la scène du Théâtre Benno Besson.

Dictée et synonymes

On se souviendra que Pestalozzi fit du château d'Yverdon une école d'avant-garde. Ainsi les passionnés d'orthographe se lanceront dimanche matin à 10h dans une dictée présentée par Melissa Pollien, 14 ans, qui vient de publier à Paris son premier roman, alors que Jacques Donzel animera,

pour les adolescents, des jeux sur les synonymes.

Spectacle gratuit

Un spectacle gratuit permettra d'applaudir, dimanche après-midi de 14h à 18h, Michel Bühler, Moineau, Oxo, Fabian Tharin et Ludiane Pivoine. Ces journées se termineront par une cérémonie marquant la fin de la Semaine de la francophonie 2013, en présence de plusieurs personnalités entourées musicalement par Chor'Hom avec la chanson d'Yves Duteil « La langue de chez nous ».

Programme complet sur :

www.verbophonie.ch

Ensemble, nous sommes plus forts

Dans le milieu du ballon rond, vous le savez, les Jurassiens et les Jurassiens bernois se côtoient fréquemment. Depuis longtemps, ils ont l'habitude de se frotter les tibias non seulement sur les terrains de jeu – où ils se disputent les mêmes championnats – mais aussi au sein de l'Association jurassienne de football (AJF), puisque celle-ci regroupe les clubs issus du Jura et du Jura bernois. En football, visiblement, la frontière qui traverse la région jurassienne ne fait guère de sens. Ensemble, nous sommes plus forts pour faire briller notre région. Ensemble, nous sommes plus forts pour promouvoir et faire éclore de jeunes talents. Ensemble, nous sommes plus forts aussi pour défendre nos idées et notre vision du foot face aux instances supérieures.

Ce n'est pas un cas isolé. De très nombreuses associations sportives, culturelles, caritatives, économiques, ou encore professionnelles exercent leurs activités sur l'ensemble du territoire jurassien. Dans la société civile, les Jurassiens et les Jurassiens bernois ont l'habitude de jouer ensemble, de créer ensemble et de défendre ensemble les mêmes intérêts.

Peu importe que l'on exerce ses talents de footballeur au sein du FC Bévillard-Malleray ou au sein du FC Courtételle : les équipes de l'extérieur nous perçoivent toujours comme des Jurassiens !

Or, Mesdames, Messieurs, à la fin de l'année, la population de la région sera appelée aux urnes. L'objet qui sera soumis à son approbation ne sera pas la création d'un nouveau canton. Il est trop tôt pour prendre une décision définitive à ce sujet. En glissant un « oui » dans l'urne en automne prochain, les citoyens accepteront uniquement qu'un projet détaillé soit élaboré afin de leur être présenté dans quelques années. Ils pourront alors se prononcer en toute connaissance de cause. Si ce projet ne leur convient pas, ils auront tout loisir de le refuser à ce moment-là.

Il ne s'agit nullement de raviver de quelconques blessures. Absolument pas. Il ne s'agit pas non plus d'une annexion. Le projet consiste à créer un nouveau canton à partir d'une feuille blanche, un canton différent de ceux qui existent aujourd'hui. Nous pourrions écrire ensemble un nouveau chapitre de notre Histoire depuis si longtemps commune, comme au sein de l'AJF.

La création d'un nouvel Etat ouvre le champ des possibles. C'est le moyen le plus efficace de repenser, d'adapter et finalement d'améliorer les conditions cadres offertes à l'ensemble des activités que déploie la société civile dans l'économie, la culture ou le sport. C'est une chance extraordinaire qui est offerte à la population.

Cet automne, il s'agira simplement de dire si nous sommes d'accord de définir ensemble et paritairement des règles nouvelles de vie commune.

Soutenir les jeunes, se préoccuper de leur formation, de leur éducation, se soucier de leur avenir, tels sont les points forts de notre engagement comme du vôtre, j'en suis sûr.

Dès lors, il est important de pouvoir s'appuyer, dans le terrain, sur des personnes compétentes et qualifiées, que l'on retrouve dans le monde associatif et plus particulièrement, en l'occurrence ici, dans le football.

Nous ne le faisons pas pour nous ; nous le faisons pour celles et ceux qui seront demain à notre place, à votre place.

Extrait de l'allocution du ministre jurassien Charles Juillard à l'occasion de l'Assemblée des délégués des clubs de l'Association jurassienne de football (AJF), le 23 février 2013 à Bévillard.

Fête de la jeunesse jurassienne

La 49^e Fête de la jeunesse jurassienne a connu un beau succès le samedi 16 mars 2013 au Forum de l'Arc de Moutier. L'occasion a été donnée à plusieurs personnalités de s'exprimer durant le volet politique de la manifestation.

Le *Jura Libre* ne manquera pas de revenir, dans sa prochaine édition, sur les interventions remarquables et remarquables de Jérémie Lobsiger, président des Jeunes UDC-Jura, et du conseiller national socialiste valaisan Mathias Reynard.

Nous publions, ci-dessous, la conclusion de la conférence de presse du Groupe Bélier, donnée à l'occasion de cette excellente cuvée de la Fête de la jeunesse jurassienne :

Le moustique de la tactique

Comme il le fait depuis plus de cinquante ans, le Groupe Bélier va continuer d'intervenir et de déranger lorsque cela sera nécessaire. La volonté du mouvement est de transmettre à la population, et plus particulièrement aux jeunes, notre argumentaire

en faveur d'une nouvelle entité cantonale formée du Jura et du Jura méridional.

Cette information sera distillée au travers de canaux divers et par des éclats qui ne manqueront pas de vous surprendre et, nous l'espérons, de vous faire rire.

En conclusion, nous souhaitons vraiment inviter la population du Jura-Sud à réfléchir à son avenir de manière pragmatique, loin des passions des années septante. Nous incitons vivement nos collègues du Sanglier – qui prétendent eux aussi être attachés à leur région – à se demander pourquoi ils refuseraient d'entrer en matière sur un vote ne permettant que d'amorcer une étude. Craignent-ils à ce point qu'un Jura réunifié présente trop d'avantages? Ont-ils peur d'avouer, après tant d'années, qu'ils se sont trompés?

Quoi qu'il en soit, le Groupe Bélier s'engage enthousiaste dans la campagne en vue des votations de novembre. Il le fait en partenariat avec les autres mouvements de lutte, chacun jouant sa partition, afin que les trompettes jurassiennes fassent tomber les murs de l'étroitesse d'esprit.

Vive le nouveau canton romand, vive Moutier capitale!

● Laurent Girardin



Conférence de presse du Groupe Bélier à l'occasion de la 49^e Fête de la jeunesse jurassienne.

ET TOUT CECI EST VRAI

Rose-Mary Voiblet, correspondante de la vallée de Tavannes au *Journal du Jura*, marie allègrement « écrits factuels » et « commentaires ». Dans une brève parue le 14 mars dernier et signée de ses initiales (RMV), elle écrit, à propos de la commémoration du 16 mars: « Le 16 mars 1975, la population des districts de Moutier, Courtelary, La Neuveville... et Laufon affirmait clairement sa volonté de rester dans le canton de Berne. Trente-huit ans plus tard, à l'heure où les Jurassiens bernois se voient contraints (sic) de confirmer par les urnes cette décision, la commémoration du 16 mars prend une nouvelle dimension. » Dans le milieu de la presse, on parlera d'un grosier manque de déontologie, voire d'une attitude indigne du métier. Pour notre part, nous nous contenterons d'y voir une pisse-copie qui atteint le degré zéro du journalisme.

A5

Projet général de la branche ouest

Le Conseil exécutif du canton de Berne a adopté à l'intention du Conseil fédéral le nouveau projet général de la branche ouest du contournement autoroutier de Bienne par l'A5. A la suite de la procédure de participation, des modifications ont été apportées à la jonction de Bienne Centre et dans le quartier des « Weidteile ». Le début des travaux est prévu à partir de 2019.

Le canton a remanié le projet dans deux secteurs importants pour tenir compte des résultats de la procédure de participation. Le tronçon à ciel ouvert de la jonction de Bienne Centre sera ainsi déplacé d'une trentaine de mètres vers l'ouest, ce qui était demandé notamment par les villes de Bienne et de Nidau. S'agissant du quartier des Weidteile, le tunnel autoroutier sera réalisé plus profondément dans le sol, de telle sorte qu'il ne dépasse pas les premiers étages des grands immeubles environnants. Ces adaptations permettront d'améliorer l'intégration urbanistique de la nouvelle autoroute dans le quartier.

La future semi-jonction du faubourg du Lac débouchera sur la route de Neuchâtel, comme prévu dans le projet mis à l'enquête.

Faune

Lynx capturé à Asuel

Un lynx a été capturé dans la région d'Asuel. Après quelques semaines d'observation en Suisse, cette femelle adulte sera déplacée dans un parc national de la Haute-Autriche, pour y renforcer la population existante.

A la suite de la découverte d'un chevreuil récemment tué par un lynx dans la région d'Asuel, les experts du KORA (projets de recherches coordonnés pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) et les collaborateurs de l'Office de l'environnement ont installé un piège à lacet afin de capturer le prédateur. Une heure après, un lynx femelle adulte de 18 kg environ a été piégé puis anesthésié.

Avec la dernière capture en terre jurassienne, les objectifs initialement fixés pour ce projet sont désormais atteints, soit le déplacement de deux femelles et d'un mâle provenant des deux grandes populations suisses de la chaîne du Jura et du nord-ouest des Alpes. La population de lynx de l'Arc jurassien se porte bien. Selon les derniers recensements effectués, les effectifs sont en légère augmentation dans notre région.

REVUE DE LA PRESSE

Réflexion sur la votation du 24 novembre 2013.

RTS, *Le Blog de Signature* (11 mars 2013)

La Question jurassienne: un hymne à la démocratie

La Question jurassienne, ça concerne tout le monde. Pas seulement les habitants du Jura et du Jura bernois. Elle interpelle sur des thèmes fondamentaux pour la Suisse, comme la définition de l'identité, le découpage territorial ou le respect des minorités. Le Conseil fédéral a bien compris ces enjeux, lui qui s'est fortement engagé dans tout ce processus. D'importants moyens ont été investis notamment pour la création en 1994 de l'Assemblée interjurassienne. Les deux cantons se sont alors assis à une même table sous la présidence d'une personnalité nommée par le Conseil fédéral.

Actuellement, c'est Dick Marty qui remplit cette mission.

Et si un homme aussi brillant et rompu à la médiation a accepté un tel défi, c'est parce que l'ancien conseiller aux Etats tessinois voit dans tout ce processus pacifique et institutionnel une dimension exemplaire... Il a carrément parlé d'hymne à la démocratie. Et n'oublions pas que toute cette démarche s'appuie sur le texte sacré de la Suisse, la Constitution fédérale. C'est elle qui donne la possibilité aux communes de changer de canton.

En Suisse, certains clament leur ras-le-bol de la Question jurassienne... mais vingt ans ce n'est pas long pour rapprocher des communautés divisées. Surtout lorsque ça se termine par un compromis spectaculaire... les deux cantons font d'importantes concessions... Mais surtout, et ça c'est tellement suisse, le peuple aura le dernier mot.

Dans les urnes, les ressortissants de cette région pourront déterminer leur avenir... Catalans, Kurdes, Corses ou Tamouls, tous rêvent qu'on leur demande, aussi et enfin, leur avis.

Vincent Bourquin

* * *

Communiqué de presse du Parti socialiste autonome (PSA) du 13 mars 2013.

Premier dérapage

Sur son site Facebook, le comité « Notre Jura bernois » affiche une illustration détournant la mise en garde qui figure sur les paquets de cigarettes. Avec la mention suivante: « Constituante. Nuit gravement à la liberté, à votre portemonnaie et fera du mal à vos enfants. »

Le style outrancier et insultant employé par ce comité n'est pas sans rappeler la marque de fabrique du parti politique qui le domine. Ce genre de méthodes illustre bien le niveau de ceux qui s'opposent à tout débat démocratique.

En apposant un « j'aime » sur cet item de Facebook, certaines personnalités donnent leur caution à son contenu. C'est le cas de Manfred Bühler, député et avocat. Il est plus que douteux que le président de la Députation francophone, homme de loi et trépannant candidat au gouvernement, puisse à ce point manquer de hauteur pour souscrire à l'invective et à l'outrance. Qu'un juriste puisse considérer une constituante comme un instrument nuisant gravement à la liberté en dit long sur son absence de scrupules. Nous ne saurions que trop recommander à Maître Bühler de signer la charte interjurassienne qui appelle au respect et à la tolérance.



Quand « Notre Jura bernois » souhaite que la région ressemble à Belfast

Le mouvement « Notre Jura bernois » représente les acteurs opposés à la Constituante interjurassienne dans la campagne portant sur l'avenir institutionnel de la région. Sur son site Internet, le mouvement propose aux individus de devenir membres. Il s'agit là d'un droit fondamental de chaque citoyen, que de pouvoir affirmer son opinion politique. En revanche, « Notre Jura bernois » invite les mouvements, associations, clubs, entreprises et même les communes (!) à s'inscrire en tant que « membres collectifs ». En devenant membre collectif, un club de football, ou même une commune, dirait alors « nous votons non le 24 novembre ».

Pour le Mouvement universitaire jurassien, qui se bat pour que le débat autour de la Question jurassienne se fasse dans la sérénité et le respect, cette manière de faire est condamnable. Un groupe associatif n'a pas à déterminer ses opinions politiques. Un membre peut très bien penser différemment de ses collègues et n'a pas à subir « l'étiquette » que son groupe veut se donner. Il s'agit là d'un manque de respect aux valeurs constitutionnelles de notre pays.

En agissant de la sorte, « Notre Jura bernois » invite également les collectivités à sortir de l'ombre, puisque le comité rend publique ladite liste. Ainsi, on retrouverait le contexte de division qui prévalait dans les années 1970. Dans un village, on connaîtrait alors quelle fanfare, quel club de foot, quelle amicale seraient contre la Constituante interjurassienne et qui, de facto, y serait favorable. Notre région se diviserait alors à nouveau en deux, à la manière d'une ville déchirée entre deux communautés comme l'est Belfast en Irlande du Nord. Cette manière de mener campagne est irrespectueuse et contribue à créer un climat de tension. Le Jura bernois a réussi à se libérer de ces divisions communautaires, lentement mais sûrement. La chance qu'est donnée aux citoyens de notre région est de se prononcer sur un projet politique et non identitaire.

Le MUJ regrette vivement que le comité de « Notre Jura bernois » n'ait pas trouvé mieux pour mener campagne. Alors qu'il n'a toujours pas énoncé le moindre argument, ce dernier se rattache à un climat communautariste qu'il essaie de recréer pour éviter que les citoyens ne puissent échanger, discuter, se renseigner et débattre. Le Mouvement universitaire jurassien en appelle ainsi au bon sens du comité et de ses coprésidents et leur demande de respecter chaque citoyen et chaque opinion. Un contexte violent et agressif n'est bon pour personne et ne témoigne en aucun cas des valeurs démocratiques qui sont les nôtres.

Communiqué de presse du Mouvement universitaire jurassien du 12 mars 2013.

Construisons un avenir commun

un Jura nouveau

Une affaire de cœur et de raison

www.unjuraneouveau.ch

Economie

Salaire minimum

Le 3 mars 2013, les citoyennes et citoyens du canton du Jura ont accepté, par 54,2% des votants (participation: 38,14%), une initiative demandant la création d'une base légale visant à instaurer un salaire minimum chiffré dans toutes les entreprises et branches économiques du canton. L'objet a été accepté dans les districts de Delémont (57,55% de oui) et des Franches-Montagnes (54,98%). Il a été en revanche rejeté dans le district de Porrentruy (50,77% de non).

Formation

Vive la synergie!

Le Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne (CAF) et le Conseil du Jura bernois (CJB) ont pris connaissance de la collaboration mise en place entre la Haute école Arc (HE-Arc, francophone) et la Haute école spécialisée bernoise (HESB, allemande). Un accord cadre signé en décembre vise à développer et à renforcer la coopération entre ces deux hautes écoles, actives notamment à Bienne et à Saint-Imier.

Les deux établissements s'engagent à développer des synergies, des échanges d'informations, d'étudiants et étudiants, ou encore des projets communs, principalement dans les domaines techniques. Ils s'engagent aussi à se concerter avant l'ouverture de nouvelles filières, dans l'objectif d'éviter une concurrence qui pourrait les affaiblir.

EXPOSITION

Chevenez

Jusqu'au 24 mars, la Galerie des Moissons expose des œuvres de Fritz Boegli.

Delémont

Jusqu'au 24 mars, l'espace d'art Arsenal et la galerie Paul-Bovée présentent l'exposition annuelle des artistes amateurs.

Moutier

Jusqu'au 28 mars, Pierre Marquis expose à la galerie du Passage (rue Centrale 57c).

Porrentruy

Jusqu'au 14 avril, l'espace d'art contemporain (les balles) présente une installation réalisée par Emilio Lopez-Menchero qui s'inscrit dans la continuité du projet de dialogue entre des artistes du Jura et de la communauté francophone de Belgique.

* * *

Jusqu'au 21 avril, à voir au Musée de l'Hôtel-Dieu l'exposition «Porrentruy, une histoire en plans».

Rossemaison

Du 30 mars au 14 avril, le Centre culturel expose des œuvres de Guido Bertaiola.

Vernissage: samedi 30 mars à 18h.

Saignelégier

Jusqu'au 21 avril, à voir au Café du Soleil, une exposition consacrée à Armand Stocker.

Un tournant de l'histoire (4)

Qu'en est-il des avantages à attendre de ce côté-ci de la Roche Saint-Jean? La naissance de ce canton conduira à des économies d'échelle significatives. Comme on dit en langage économique, un certain nombre des coûts fixes seront répartis sur un potentiel de ressources élargi. La charge fiscale des Jurassiens pourrait s'en trouver allégée. Au demeurant, ce projet de société contribuera à accroître la visibilité et l'influence du Jura en Suisse romande et sur le plan fédéral. La nouvelle entité jurassienne aura trois conseillers nationaux, soit un de plus que la République et Canton du Jura. Ce projet renforcera en outre la position de la Suisse romande au sein de l'Etat fédéral.

Qu'en est-il des effets à attendre dans le Jura bernois? Ils sont multiples. En premier lieu, le Jura bernois sera investi de la capacité d'influencer le cours des choses. Son « poids » politique sera multiplié par huit. Sa population représentera presque la moitié de celle du nouveau canton. Du Jura bernois seront issus davantage de conseillers d'Etat, de députés cantonaux et de parlementaires fédéraux. Le Jura bernois jouira des avantages liés au pouvoir de proximité et d'une réelle capacité d'intervention au niveau fédéral. La voix de chaque Jurassien bernois pèsera davantage dans les scrutins cantonaux et les votations fédérales qui requièrent la double majorité du peuple et des cantons. En Suisse romande, le Jura bernois aura une visibilité dont il ne bénéficie pas toujours suffisamment aujourd'hui, en particulier dans les médias.

En 1979, notre Etat cantonal, aboutissement de l'idéal démocratique, nous l'avons naturellement idéalisé dans l'exaltation du combat identitaire. Nous savons bien que la République et Canton du Jura n'est pas totalement idéale, que parfois elle déçoit. Si le débat d'idées y est fort, affirmé, passionné parfois, il ne viendrait pourtant à l'idée de personne de renoncer à la souveraineté politique indispensable au progrès économique et social, sans parler du rayonnement culturel qui en découle.

Aujourd'hui, si nous le voulons, nous pouvons dépasser les antagonismes du passé et construire ensemble l'avenir de cette région. Il n'est plus question d'être séparatiste ou antiséparatiste. Bien au-delà des quelques vieilles rancœurs, la Question jurassienne nous propose un vibrant débat démocratique. Nous ne nous battons pas contre quelqu'un, mais pour un projet et pour la région. Au cours du processus, le gouvernement sera à l'écoute des Jurassiens bernois. Il s'y engage en toute sincérité.

Extrait de l'intervention d'Elisabeth Baume-Schneider du 30 janvier 2013 devant le Parlement jurassien.

Manne fédérale pour l'A16 et l'A5

En 2013, la Confédération investira quelque 2 milliards de francs dans le réseau des routes nationales: 668 millions seront alloués à la construction de nouveaux tronçons, tandis que 1,26 milliard sera octroyé à l'aménagement et à l'entretien des liaisons existantes.

La construction de nouveaux tronçons concerne en particulier la Transjurane (A16) ainsi que le tronçon est du contournement de Bienne (A5). Le canton de Berne se verra attribuer 256,2 millions et le canton du Jura 102,9 millions. La longueur de la Transjurane sera complétée de 3,1 km avec l'ouverture prévue du tronçon Moutier Est-Court. Les autres travaux concernant la N16 sont les suivants: frontière française-Porrentruy Ouest (poursuite des travaux principaux, archéologie/paléontologie); Courgenay-Glovelier (travaux de finition); évitement de Porrentruy (travaux de finition, fouilles archéologiques); Glovelier-Delémont Ouest (rapports archéologiques);

Delémont Est-La Roche Saint-Jean (poursuite des travaux du tunnel de Choindéz); Moutier Est-Court (poursuite des travaux du tunnel de Graiteray); Court-Tavannes (tunnels de Court/Loveresse, galerie de Malleray); Tavannes-La Heutte (travaux de finition).

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

LE JURA LIBRE
OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1

Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71
Courriel: juralibre@maj.ch

Rédacteur en chef:
Laurent Girardin

Visitez le nouveau site Internet du Groupe Bélier à l'adresse:

www.groupebelier.ch

Coopération avec la Franche-Comté

Le Gouvernement jurassien s'est rendu récemment à Besançon à l'invitation de la présidente du Conseil régional de Franche-Comté. Cette rencontre, qui s'inscrit dans la continuité des collaborations déjà engagées, a permis d'échanger des informations et de conforter des positions communes afin d'aborder de manière plus efficace la complexité des coopérations transfrontalières. Les principaux thèmes abordés ont été les transports, l'emploi et la santé des cours d'eau.

L'avenir du tronçon ferroviaire entre Belfort et Delle sera bientôt scellé. Le canton du Jura et la Région Franche-Comté attendent cette échéance sereinement. Les deux autorités ont rappelé leur engagement en faveur de ce projet, qui ouvrira une voie ferroviaire internationale entre le nord-ouest de la Suisse et Belfort, en passant par la nouvelle gare TGV. Elles ont défini des positions communes qui permettront de peser sur les prochaines décisions nationales qui seront décisives.

La question de l'emploi frontalier, sujet sensible d'un côté comme de l'autre de la frontière, a également été abordée, avec la ferme volonté de donner des signes forts d'apaisement de part et d'autre. En ce sens, la coopération en matière de formation, avec un travail conjoint d'information et de valorisation sur les métiers concernés, est un bon levier de coopération transfrontalière. Les actions entreprises en partenariat avec le groupe Swatch, qui s'implante sur le site de Boncourt, ou dans le cadre de

la commission formation de la Communauté de travail du Jura (CTJ), ont été discutées.

Dans le domaine de la gestion des cours d'eau franco-suisse, les échanges ont permis de mieux comprendre les décalages institutionnels entre les deux pays et le rôle essentiel que jouent les deux autorités nationales (Etat français et Confédération). Sur les deux cours d'eau concernés, l'Allaine et le Doubs, la Franche-Comté et le canton du Jura ont cependant tout intérêt à mutualiser les informations. La tenue régulière de séances de travail conjointes ainsi que la possible élaboration d'un projet Interreg sur la bonne utilisation de l'eau pourraient constituer des pistes pour développer de bonnes pratiques communes et mieux se faire entendre auprès des autorités de niveau supérieur. La Franche-Comté sera l'un des invités d'honneur du prochain Concours suisse des produits du terroir, à fin septembre à Delémont-Courtemelon.

Moutier et Le Corbusier

Fondateur de l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, qu'il a présidé entre 1950 et 1962, Marcel Joray (1910-1996) a laissé son nom dans l'histoire de l'édition romande. Spécialement dans le livre d'art – voyez, entre autres, les quatre superbes ouvrages consacrés à l'œuvre de Victor Vasarely – sans oublier l'impressionnante série populaire, intitulée «Trésors de mon pays», forte de cent cinquante titres, à l'enseigne des Editions du Griffon, à Neuchâtel.

Comme on le sait moins, c'est que ce Jurassien hors pair, docteur ès sciences, chevalier de l'Ordre des arts et des lettres, né à Delémont et qui dirigea une école à La Neuveville, avait, au cours de son mandat présidentiel, lancé l'idée de l'édification d'un Musée jurassien des beaux-arts. Le professeur Pierre-Olivier Walzer, qui fut secrétaire dudit institut, avait, quelques années plus tard, précisé ceci: «Moutier nous offrait un terrain bien situé. L'architecte? Il ne pouvait s'agir que du plus illustre: Joray écrivit à Le Corbusier, lui envoya les plans de situation, alla le voir, lui expliqua le projet, le persuada. Le Corbusier se déclara prêt à construire le Musée jurassien des beaux-arts. Chance extraordinaire pour le Jura, et qu'il fallait sur-le-champ saisir aux cheveux. A ce point du procès, l'intervention de l'Etat devenait nécessaire.

«Le gouvernement d'alors ne manifesta aucun intérêt pour cette réalisation si exceptionnelle, et le merveilleux projet tomba en quenouille.»

Qui dira un jour les occasions perdues sous le régime bernois?

Principalement par la faute d'un pouvoir étranger? Lequel était, certes, plus soucieux de coloniser le sud de notre pays que de favoriser son rayonnement...

● Roger Chatelain

N.d.l.r. Nous rappelons que le dernier ouvrage de cet auteur, intitulé «Le texte & l'image», est préfacé par Alain Charpiloz. Il renferme 160 pages en couleur et peut être commandé (prix: 25 francs) aux Editions Ouverture, Le Mont-sur-Lausanne. Tél. 021 652 16 77.

ISBN 2-88413-193-0
ouverture@bluewin.ch



La chapelle de Ronchamp, en Haute-Saône, œuvre de l'architecte Le Corbusier, a été érigée entre 1950 et 1955. Elle figure aux monuments historiques depuis 1967 et devrait être inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2016.